

Questions orales

[Traduction]

ON DEMANDE DE RÉEXAMINER LA DÉCISION CONCERNANT LE CONTRAT

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a vérifié pourquoi Canadair a besoin de faire passer des annonces à l'étranger? A-t-on examiné la question avant de prendre la décision au sujet du contrat? Peut-il donner l'assurance à la Chambre que, si Canadair en arrive là, tout le processus sera examiné à nouveau?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, ce sont là des hypothèses. On peut soulever n'importe quoi, on peut dire n'importe quoi. C'est facile de dire ce que vous dites-là pour tenter de soulever un problème qui n'existe pas. Il n'y a pas de travailleur étranger autorisé à travailler dans ce pays pour la Canadair actuellement. C'est tout!

* * *

● (1500)

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES IMPORTATIONS D'AGNEAU SURGELÉ—L'INCIDENCE SUR LES ÉLEVEURS DE MOUTONS CANADIENS

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Les producteurs et les transformateurs d'agneau de l'Ouest du Canada sont gravement touchés par l'augmentation des importations d'agneau surgelé qui arrivent par avion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le ministre peut-il faire quelque chose à ce sujet? Peut-il surtout demander aux gouvernements de ces pays de limiter volontairement les quantités qu'ils nous expédient?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Oui nous l'avons fait monsieur le Président, mais je signale au député qu'étant donné nos obligations en vertu de GATT et de la loi actuelle, nous ne pouvons prendre aucune mesure unilatérale. Les importations en provenance de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande semblent avoir augmenté d'environ 77 p. 100. Par contre, celles en provenance des États-Unis semblent avoir diminué d'environ 35 p. 100, ce qui est mieux. Les éleveurs de mouton canadiens étudient actuellement la possibilité d'imposer un droit compensateur. S'ils décident de le faire, nous les aiderons, bien sûr, de la même manière que nous avons aidé la *Canadian Cattlemen's Association*, la *Canadian Pasta Association* et tout récemment la *Canadian Corn Producers*.

LES RÉFUGIÉS

L'EXPULSION D'UN IRANIEN PAR LES ÉTATS-UNIS

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Immigration. Elle a trait au refus de son ministère de sauver la vie d'un jeune Iranien de 25 ans qui sera bientôt expulsé vers l'Iran par les États-Unis. David Drysdale, de l'ambassade des États-Unis, vient de confirmer qu'Ottawa a refusé d'accorder le statut de réfugié à cet homme. Pourquoi le ministère de l'Immigration a-t-il rejeté l'initiative de Canadiens de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, prêts à parrainer cet homme? Le ministre n'éprouve-t-il pas quelque honte devant le fait que, par des décisions rendues récemment, son ministère a récompensé des candidats douteux mais ne bronche pas devant un homme dont la vie est en jeu?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, pourtant il me semble que le ministre d'État (Immigration) a été très clair sur cette question la semaine dernière. Le jeune Iranien auquel mon collègue se réfère est aux États-Unis depuis huit ans. C'est une question qui concerne le gouvernement américain et ce candidat n'a pas été jugé admissible selon la loi canadienne sur le statut d'immigrant. Alors c'est une question... Posez la question au gouvernement américain. Ce n'est pas à nous à poser la question. Il n'est pas admissible au Canada à titre de réfugié.

[Traduction]

ON DEMANDE L'OCTROI D'UN PERMIS MINISTÉRIEL

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le ministre a le pouvoir d'accorder un permis ministériel à cet homme. La question ne relève pas exclusivement des États-Unis. Des Canadiens ont demandé de parrainer cet homme et j'aimerais savoir, comme d'autres Canadiens, pourquoi le ministre refuse de lui sauver la vie? Son ministère est en mesure de le sauver. Il en a le pouvoir. Ne pourrait-il pas poser un geste compatissant et humain et permettre à cet homme de venir au Canada?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, trois fois la semaine dernière, et je viens de le faire encore une fois, nous avons dit aux collègues d'en face que ce cas était aux États-Unis depuis sept à huit ans, qu'il est encore en instance—il n'a pas été expulsé des États-Unis à ma connaissance—de révision aux États-Unis et qu'il ne se qualifie pas. Et je pense que le ministre a d'abord l'obligation d'exiger ou de faire en sorte que ce cas soit recommandable selon la loi canadienne et non pas selon les lois américaines.